



Whapmagoostui
 ᐃᐱᐱᑦᑦᑦᑦ

Chisasibi
 ᑦᑦᑦᑦᑦ

Wemindji
 ᐃᑦᑦᑦᑦ

Eastmain
 ᐃᑦᑦᑦ

Waskaganish
 ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ

Nemaska
 ᑦᑦᑦᑦᑦ

Waswanipi
 ᐃᑦᑦᑦᑦᑦ

Ouje-Bougoumou
 ᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ

Mistissini
 ᑦᑦᑦᑦᑦᑦ

Washaw Sibi
 ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦ

McCrebec
 ᐃᑦᑦᑦᑦᑦ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DU GRAND CONSEIL DES CRIS (EYYOU ISTCHEE) / GOUVERNEMENT DE LA NATION CRIE AU SUJET DU DÉSASTRE DES INCENDIES DANS LA FORÊT AMAZONIENNE

Nemaska, Eeyou Istchee (5 septembre 2019) – Le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) / Gouvernement de la Nation Crie se joint aux intervenants de partout sur la planète qui réclament une action immédiate afin de combattre les incendies ravageant les forêts de l'Amazonie, et qui ont des conséquences désastreuses pour les peuples autochtones qui y vivent.

La Nation Crie comprend les effets catastrophiques de la destruction des forêts sur les sociétés autochtones. Depuis plus de 40 ans, nous menons un combat pour éviter la destruction de la forêt boréale d'Eeyou Istchee, le berceau de notre culture traditionnelle de chasse, de pêche et de trappe.

Nous connaissons et avons collaboré avec les peuples autochtones de l'Amazonie au Brésil. Nous ne pouvons rester les bras croisés alors que leurs terres, leur environnement et leur mode de vie sont détruits. Nous ne pouvons fermer les yeux devant la complicité du Gouvernement du Brésil qui mène une campagne en vue d'expulser les peuples autochtones de l'Amazonie de leurs terres, et de détruire leurs sociétés pour faire place à du développement non durable.

Il n'est pas exagéré de dire que la conduite du Gouvernement du Brésil équivaut à un génocide. Ses actions bafouent les obligations du pays en vertu de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, visant à :

- Prévenir tout acte ayant pour but ou pour effet de déposséder les peuples ou individus autochtones de leurs terres (article 8.2(b)) ;
- Éviter que les peuples autochtones puissent être enlevés de force à leurs terres ou territoires (article 10) ;
- Assurer aux peuples autochtones le droit aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent (article 26) ; et
- Assurer la préservation et la protection de l'environnement des terres ou territoires autochtones (article 29).

En encourageant la déforestation de l'Amazonie, le Gouvernement du Brésil fait aussi preuve de mépris à l'égard de l'*Accord de Paris sur le changement climatique*. En effet, ses actions contribuent au réchauffement global qui menace d'abord et avant tout les peuples autochtones de la planète.



-2-

Nous sommes déjà témoins des changements climatiques en Eeyou Istchee: des étés plus secs et plus chauds, des hivers plus courts, la diminution de la couverture de glace, des feux de forêts plus fréquents et plus étendus, et la raréfaction des poissons et du gibier dont dépend notre survie. Ces changements menacent notre santé, notre sécurité, notre sécurité alimentaire et notre mode de vie traditionnel.

Le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) / Gouvernement de la Nation Crie incite le Gouvernement du Canada à soutenir les efforts internationaux en vue d'arrêter les incendies qui dévastent les forêts amazoniennes et les peuples autochtones qui y vivent. Nous réclamons à nouveau du Gouvernement du Canada qu'il donne force de loi à la *Déclaration des Nation Unies sur les droits des peuples autochtones*. Nous exhortons de plus tous les gouvernements en place au Canada à travailler en collaboration avec les peuples autochtones afin de prendre des mesures concrètes, dans le cadre de l'*Accord de Paris*, pour combattre les changements climatiques et préserver notre mode de vie.

- 30 -

Information: Melissa Saganash, Tél.: (418) 691-1111